

Département de l'AIN

-----  
Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE

-----  
Canton de MIRIBEL

-----  
Commune de BEYNOST

07

2021

48

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du** : 25 novembre 2021  
**Convocation du** : 18 novembre 2021

**Nombre de Conseillés :**

En exercice : 27  
Présents : 17  
Votants : 24

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq novembre à dix-huit heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Beynost, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis au complexe du Mas de Roux, en séance publique sous la présidence de Madame Caroline TERRIER, Maire.

**FINANCES :**

**Attribution d'une subvention à l'association TALL (Théâtre Allégro) pour contribuer au financement du festival « L'été sur un plateau » du 19 au 25 juillet 2021**

**Présents** : Caroline Terrier, Christine Perez, Véronique Cortinovis, Philippe Maillez, Gilbert Debard, Annie Maciocia, Joël Aubernon, Annick Pantel, Sylvie Caillet, Jean-Marc Curtet, Bertrand Vermorel, Laurence Rouquette, Elodie Brelot, Patrick Tholon, Valérie Berger, Lionel Chevrolat, Jean-Pierre Cottaz.

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Sergio Mancini a donné procuration à Christine Perez  
Laetitia Protière a donné procuration à Lionel Chevrolat  
Sébastien Renevier a donné procuration à Bertrand Vermorel  
Franck Longin a donné procuration à Joël Aubernon  
Sophie Gaguin a donné procuration à Annie Maciocia  
Anne-Sophie Rampon a donné procuration à Caroline Terrier  
Nathalie Thimel-Blanchoz a donné procuration à Jean-Pierre Cottaz

**Absents** : William Fuz, Anne Le Guyader, Cyril Langelot.

**Secrétaire de Séance** : Elodie Brelot.

Le rapporteur expose à l'assemblée que l'association TALL (Théâtre Allégro) avait initialement demandé à la Communauté de Communes de Miribel et du Plateau une subvention à hauteur de 6 000.00 € pour financer le festival « L'été sur un plateau » qui s'est déroulé du 19 au 25 juillet 2021.

L'objectif prioritaire de ce festival était de promouvoir, auprès des élèves scolarisés dans les établissements d'écoles primaires des six communes de la CCMP, une action d'éducation artistique, et secondairement de proposer des spectacles vivants accessibles à tous, sur l'ensemble du territoire.

Dans cette optique, la commune de Beynost, ainsi que celles de Miribel, Saint-Maurice de Beynost et Tramoyes, ont eu le privilège de bénéficier de spectacles gratuits tout public. La commune a accueilli pour sa part la compagnie « Les hommes sensibles » dans un spectacle de cirque au centre de loisirs GABI, ainsi qu'un autre dans l'enceinte de la Villa Monderoux, au théâtre de verdure, pour un spectacle alliant cirque, danse et théâtre d'objet.

La CCMP étant exclusivement compétente en matière de spectacle scolaire, n'est pas en mesure de financer cette manifestation. Il est donc proposé aux quatre communes ayant accueilli un spectacle de contribuer à la subvention de 6 000 € de façon égalitaire, soit 1 500 € pour chaque commune.

Il est proposé au Conseil Municipal d'accorder une subvention de 1 500 € à l'association TAL pour contribuer au financement de son festival « L'été sur un plateau ».

Le Conseil Municipal,  
Où les explications du rapporteur,  
Après avoir pris connaissance du dossier, **A L'UNANIMITE**

**ACCORDE** une subvention de 1 500 € à l'association TAL (Théâtre Allégro) pour contribuer au financement du festival « L'été sur un plateau » qui s'est déroulé du 19 au 25 juillet 2021.

Cette somme sera mandatée à l'article 6574 « Subventions de fonctionnement » du chapitre 65 des dépenses de fonctionnement.

Pour extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.

Le Maire,



Caroline TERRIER